

Expression des élus en CAPL catégories C, B, A

Réunions avant mouvement local

Le décret sur les lignes directrices de gestion (LDG) du 29 novembre 2019, faisant suite à la loi dite « de transformation de la fonction publique », enterre de façon violente le cadre légal existant, qui déterminait les règles collectives de gestion applicables à chaque fonctionnaire, et porte un rude coup à la conception française de la fonction publique de carrière.

Sous le fallacieux prétexte de « rendre le dialogue social plus efficace et plus fluide », le gouvernement pulvérise la démocratie sociale et les instances représentatives des personnels. À la DGFIP, cela se traduit par une ostracisation des élus dont la légitimité au regard des taux de participation aux élections professionnelles, est incontournable.

Pour la CGT, nous avons besoin de CAP avec un rôle et des prérogatives renforcés, pour le droit des agents à être informés et défendus tout au long de leur carrière, par des élus disposant des moyens nécessaires et dans le cadre de règles nationales et égalitaires.

Nous souhaiterions formuler un vœu, sans passer via ALOA. Dans le « monde d'après », les vertus des services publics, reconnus et légitimés pendant cette crise, apparaîtront incontournables. L'utilité et la nécessité du dialogue social aura également été largement démontrée. L'aveu d'échec de la DG sur le mouvement national des B en est le meilleur exemple ! **Il faut revenir sur la suppression des CAP.**

Cependant, M. Le Directeur, notre mécontentement ne se limite pas qu'à cela.

Lors de réunions NRP, la direction a promis aux agents, avant le mouvement local de mutation, une lisibilité sur le calendrier des opérations 2020 et 2021. En lien avec la crise Covid-19, le NRP a été suspendu. Nous vous avons interpellé à plusieurs reprises (audio, CTL, CHSCT) voyant les mutations locales arriver à grand pas. Votre réponse a toujours été la même : NRP suspendu, pas d'information sur une reprise des opérations et du calendrier.

Le 27 mai, nous découvrons l'**apparition de postes du NRP** (SGC Cœur d'Hérault / Trésorerie hospitalière Est Hérault -Montpellier / Trésorerie hospitalière Ouest Hérault – Béziers) sur le référentiel des postes diffusé aux agents C pour le mouvement d'affectation locale. Étonnant car la veille, en CTL, le calendrier du NRP en lien avec les mutations locales faisait parti de nos questions diverses. Il faut croire que les postes sont apparus dans la nuit sur ALOA...

Les personnels des trésoreries de Gignac /Lodève / Mauguio / Sète Municipale se sont interrogés. Les agents des SIP et SIE initialement concernés par une fusion au 01/01/2021, y ont vu un signe de reprise du NRP. Ils ont contacté les organisations syndicales et / ou les services RH.

Nous avons appris que l'application ALOA avait été modifiée avant le confinement en lien avec le NRP pour les nouveaux services programmés au 01 septembre 2020. **Ne pensez-vous pas que pour anticiper les questions des personnels, il aurait été souhaitable de les informer de façon simple et claire ?**

Par courriels du 12/02, 10/06 et 17/06 la CGT FP 34 vous a demandé l'envoi du tableau de gestion des emplois de référence des finances publiques (TAGERFIP). Nous l'avons finalement reçu le 17/06, la campagne de mutation locale de B et C s'achevant le 11/06, celle des A le 18/06...

Par courriel du 17/06, nous vous avons fait part de notre inquiétude quant à l'**absence d'information** sur les réunions informelles avant la parution des mouvements locaux : Dates ? Conditions (audio ou présentiel) ? Participants (élus CAPL, experts) ? De même ni les personnels, ni les OS ne savaient les dates de parution des mouvements de catégories A, B, et C sur Ulysse 34. Nous l'avons appris le jeudi 18 juin 2020.

Enfin, nous réaffirmons notre demande que nous soient communiqués les documents suivants :

- les tableaux de **vacances d'emplois par services avant mouvement local**
- les tableaux de **vacances d'emplois par services après mouvement**
- un tableau de **classement des agents à l'ancienneté, au titre du rapprochement ou de toute autre priorité**
- les **départs en retraite** d'ici la fin de l'année 2020

La CGT FP 34 a à cœur d'être présente pour les personnels. Vous rendez cela impossible !!! Nous ne sommes ni devins, ni magiciens.

Nous refusons :

- de jouer avec la vie professionnelle et familiale des agents et de leur conseiller, ou non, des mutations sur des suppositions de calendrier de reprise du NRP,
- d'être spectateur d'un mouvement local opaque,
- la généralisation des mutations dérogatoires, et des choix par parution de fiche de poste sur Ulysse 34,
- la suppression des CAP Nationales et Locales.